

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Pour un accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Bovey, Audrey

Citations préféré

Bovey, Audrey 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Pour un accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis, 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 07.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique étrangère	1
Politique économique extérieure	1

Abréviations

EU	Europäische Union
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
UE	Union européenne
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national

Chronique générale

Politique étrangère

Politique économique extérieure

MOTION
DATE: 20.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le conseiller aux États Konrad Graber (pdc, LU) déposait une **motion enjoignant le Conseil fédéral à conclure un accord de libre-échange (ALE)** – ou du moins un accord commercial préférentiel – **avec les États-Unis**, afin de permettre à la Suisse de renforcer son industrie d'exportation et de s'assurer un accès au marché américain. Alors qu'en 2006, les négociations en vue de la conclusion d'un ALE entre la Suisse et les États-Unis avait été interrompues faute de consensus, le Conseil fédéral s'est déclaré en faveur de l'acceptation de la motion Graber. Le géant américain représente en effet le deuxième partenaire commercial de la Suisse, après l'UE. Au mois de septembre 2018, la CER-CN a d'ailleurs approuvé une proposition recommandant de mener des entretiens exploratoires avec les États-Unis en vue de la conclusion d'un éventuel ALE. En cas d'issue positive des discussions en question et sur mandat de négociation, l'exécutif fédéral consultera alors les commissions parlementaires compétentes, les cantons ainsi que les milieux intéressés.

Le Conseil des États et le Conseil national (122 voix pour, 47 contre et 7 abstentions) ont tous deux accepté la motion Graber, respectivement en décembre 2018 et juin 2019. Si, dans la chambre des cantons, le texte n'a suscité aucune opposition, dans la chambre du peuple, la minorité Arslan (basta, BS) optait pour le rejet de la motion. «Le commerce est important, mais nécessite des garde-fous sociaux et écologiques», a déclaré à ce propos l'élue bâloise.¹

1) BO CE, 2018, p. 955 ss.; BO CN, 2019, p. 1283 ss.